



ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*La ruralité*

AU

DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

2024-2025

# Sommaire

Le mot du recteur .....	p.03
Une académie tout en contraste .....	p.04
Territoires éducatifs ruraux : TER, de quoi parle-t-on ? ....	p.06
Le département des Alpes-de-Haute-Provence .....	p.08
Le département des Hautes-Alpes .....	p.11
Vaucluse et Bouches-du-Rhône .....	p.14
Infographie : animation des TER .....	p.15
Pour aller plus loin .....	p.15





# Le mot DU RECTEUR

L'équité territoriale constitue un axe fort de la démarche académique pour garantir une mise en œuvre harmonieuse et efficiente des politiques publiques éducatives.

Pour atteindre cet objectif, il est indispensable d'identifier les forces et les points de vigilance de chaque territoire afin d'apporter des réponses appropriées et partagées avec l'ensemble des acteurs.

L'académie d'Aix-Marseille se caractérise par des disparités marquées, tant démographiques et géographiques, que sociales, des territoires fortement urbanisés ou ruraux et montagnards.

Depuis 2022 la stratégie académique est tout particulièrement attentive aux territoires ruraux et montagnards, s'inscrivant ainsi pleinement dans les objectifs du plan ministériel «Plan pour notre école dans les territoires ruraux» mais aussi dans ceux du « Plan France Ruralité » porté par le gouvernement. Cette attention particulière s'est également traduite dans notre académie par la désignation d'une conseillère technique ruralité auprès du recteur en 2023.

## La volonté affirmée de poursuivre le travail engagé en faveur des territoires ruraux et montagnards

Nous poursuivrons sans relâche le travail déjà bien engagé avec et en faveur des territoires ruraux.

Des réponses adaptées, parfois innovantes, sont imaginées pour mettre en œuvre une politique active en faveur des élèves de montagne et participer au maintien de l'attractivité des territoires ruraux.

L'évolution des dispositifs d'accueil des enfants de moins de 3 ans est favorable et l'accompagnement des élèves en situation de handicap progresse. Dans le second degré, l'offre de la carte des formations des établissements est riche et diversifiée.

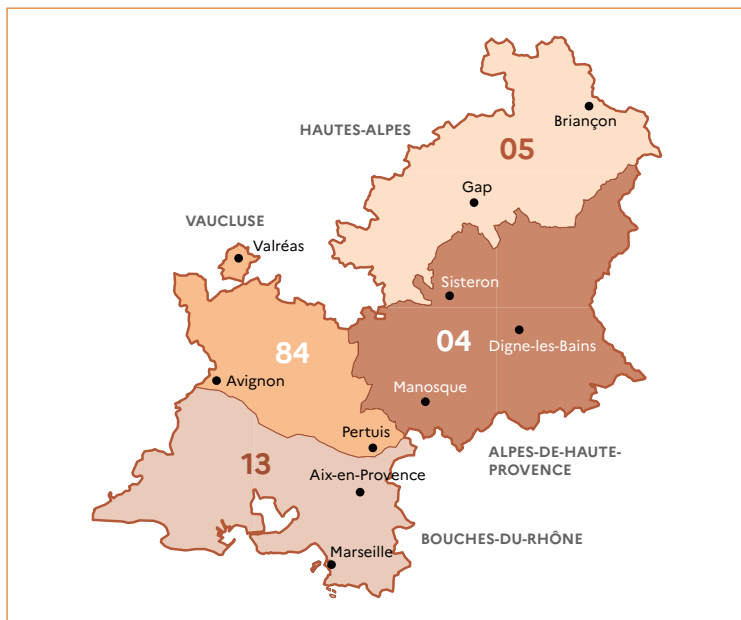
Une attention toute particulière est portée à la qualité du dialogue avec l'ensemble des élus et des acteurs des territoires pour une vision partagée et pluriannuelle des évolutions démographiques et l'élaboration de projets coconstruits : La mise en œuvre de quatre territoires éducatifs ruraux, TER, en est une des traductions. Par ailleurs, de très nombreux projets ont vu le jour et poursuivent leur développement dans la cadre de « Notre école faisons-la ensemble » (NEFE).

Les évolutions démographiques et les nouvelles organisations pédagogiques qu'elles impliqueront, les relations avec les élus et les parents, la qualité de l'enseignement, la mobilité des jeunes, l'ambition scolaire, l'ouverture du champ des possibles et l'attractivité des territoires ruraux restent au cœur de la stratégie académique et des préoccupations partagées avec l'ensemble de nos partenaires.

### **BENOIT DELAUNAY**

Recteur de la région académique  
Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,  
Chancelier des universités

# UNE ACADÉMIE *tout en contraste*

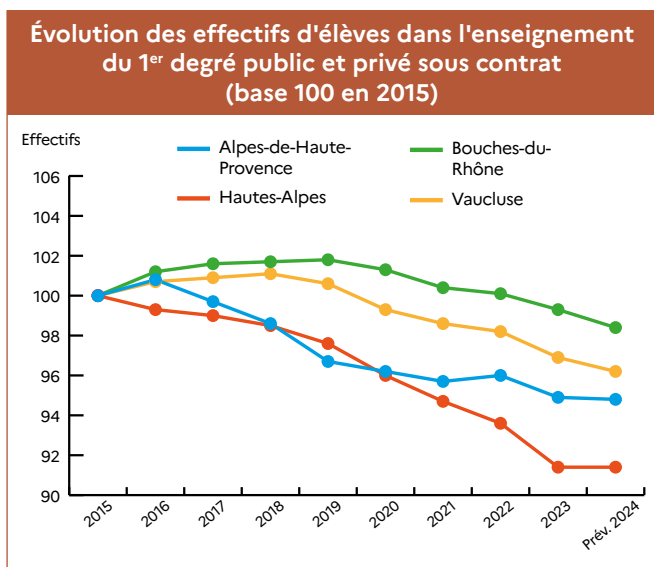


### CHIFFRES CLÉS 24-25

- 282 456** écoliers\*
- 151 226** collégiens\*
- 102 185** lycéens\*
- 119 177** étudiants (RS 2023)
- 39 830** apprentis (RS 2023)
- 1 889** écoles\*
- 282** collèges\*
- 171** lycées\* (dont 53 LP et 2 établissements avec uniquement STS ou CPGE et **3** EREA)
- 2** universités
- 4** Greta
- 64 234** personnels (RS 2023)

\*Public et privé sous-contrat

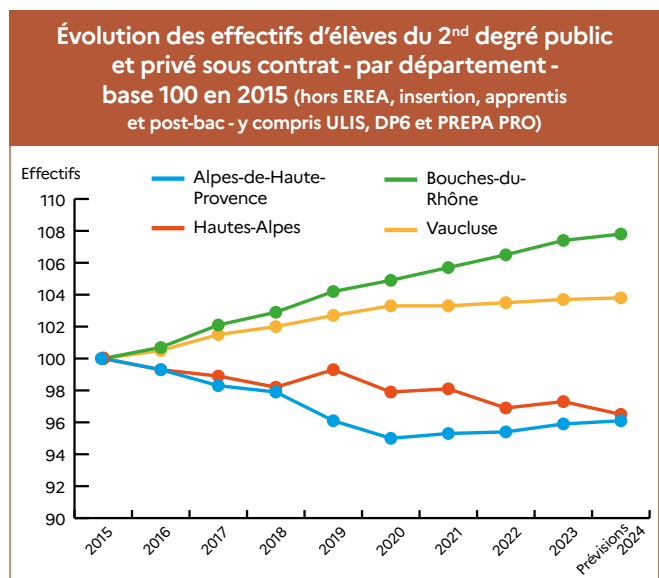
## UNE ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE QUI S'ESOUFFLE CES DERNIÈRES ANNÉES



Note : à partir de la rentrée 2023, le privé hors contrat ne fait plus partie des prévisions communiquées par la Depp. Source : BCP (Univers élèves 1D - effectifs d'élèves), Prévisions 2024

### LE PREMIER DEGRÉ

La lecture par département permet de montrer une diminution des effectifs d'élèves du 1<sup>er</sup> degré dans l'ensemble des 4 départements de l'académie.



### LE SECOND DEGRÉ

Si, sur l'ensemble de l'académie, on constate une tendance à la hausse des effectifs du 2<sup>nd</sup> degré, la lecture par département permet de dégager deux tendances : augmentation des effectifs du 2<sup>nd</sup> degré dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse ; diminution des effectifs du 2<sup>nd</sup> degré dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes.

## UNE RÉPARTITION DES ESPACES URBAINS ET RURAUX TRÈS MARQUÉE

- **L'espace à dominante rurale**, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôle urbain, communes mono ou multipolarisées).

- **Une commune multipolarisée** est une commune ou unité urbaine dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines sans atteindre ce seuil avec l'une d'entre elles.

- **Une commune monopolisée** est une commune ou une unité urbaine dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans l'aire urbaine hors de la commune ou de l'unité urbaine de résidence.

- **Le pôle urbain** est une agglomération offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

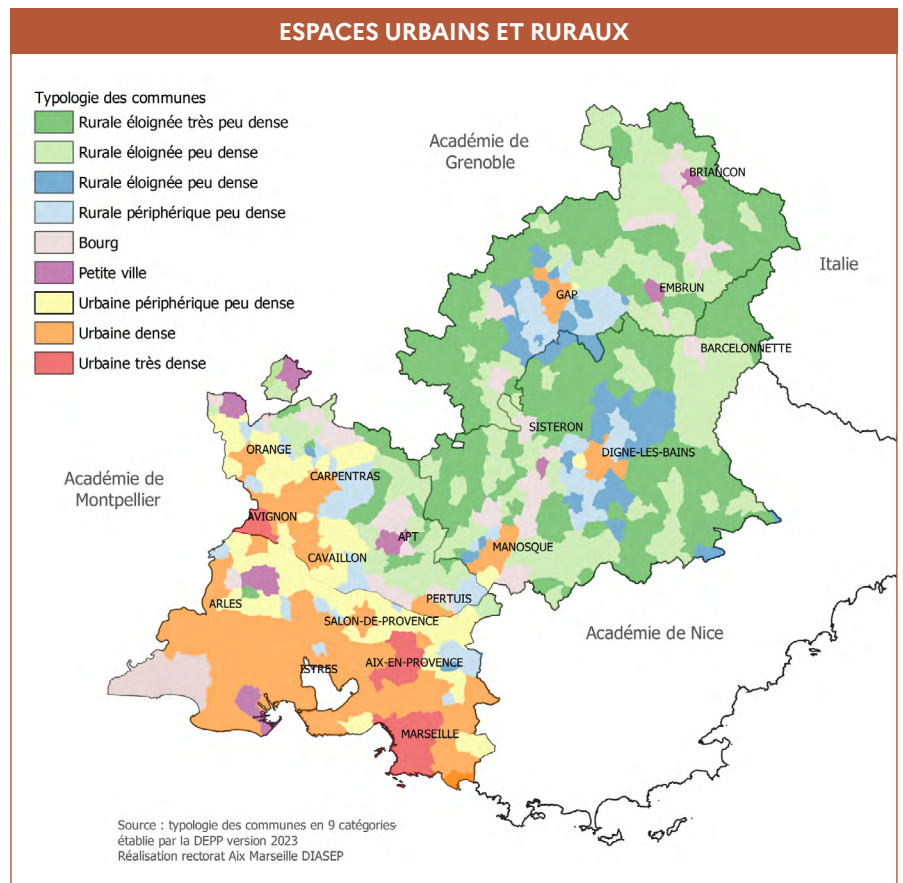
## DES CRITÈRES SOCIAUX CONTRASTÉS

Mis à part les Hautes-Alpes, le taux de pauvreté des départements de l'académie est supérieur à la moyenne métropolitaine. Le Vaucluse est le plus touché (19,9%).

Le niveau de vie médian des quatre départements de l'académie est inférieur à la moyenne métropolitaine. Le Vaucluse est le département où ce niveau est le plus bas.

Parmi les principales communes, Avignon présente le plus fort taux de pauvreté : 33% de sa population vit en dessous de ce seuil. Vient ensuite Marseille (26%). D'autres communes du département de Vaucluse concentrent une part élevée de population pauvre : c'est le cas de Carpentras (28%), Cavaillon (27%) ou encore Orange (23%).

A contrario, dans plusieurs grandes villes, comme Aix-en-



Niveau de vie et taux de pauvreté dans les départements de l'académie en 2021		
	Niveau de vie médian (par an en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	21 790	17,1
Hautes-Alpes	22 010	14,7
Bouches-du-Rhône	22 920	18,5
Vaucluse	21 370	19,9
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>22 820</b>	<b>17,4</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>23 080</b>	<b>14,9</b>

Sources : Insee.

Provence, le taux de pauvreté est plus faible (15%).

L'académie développe activement les dispositifs spécifiques tenant compte de ces disparités sociales et territoriales.

La politique active de soutien à la ruralité se caractérise notamment par l'attribution de moyens d'enseignement supérieurs à la moyenne académique afin de prendre en compte les réalités géographiques et démographiques des départements alpins.

Des conventions témoignent de la collaboration entre l'Éducation

nationale et les acteurs locaux pour une politique en faveur de l'école rurale et de montagne. Elles sont des outils d'aménagement de l'organisation scolaire dans le 1<sup>er</sup> degré et visent le maintien et l'amélioration du service public d'éducation (mise en réseaux des écoles, renforcement des liaisons écoles-collèges, adaptation des services de transports scolaires, recours aux ressources numériques, etc.).

La politique d'éducation prioritaire est également très développée afin de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire.

# Territoires éducatifs ruraux :

## TER, DE QUOI PARLE-T-ON ?

La mise en œuvre des TER est une démarche contractuelle partenariale au service des élèves, impulsée par la DGESCO et structurée autour de trois grands leviers :

- 1/ Mobiliser un réseau de coopération autour de l'école
- 2/ Garantir aux jeunes ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir
- 3/ Renforcer l'attractivité et la professionnalisation de l'école rurale

Chaque territoire définit une stratégie locale pour répondre à ces enjeux en développant des alliances éducatives entre tous les partenaires, institutionnels et non institutionnels : préfecture, collectivités territoriales, CAF, ARS, MSA, parcs naturels, les jeunes, leur famille, etc.

La dynamique TER interroge l'organisation de l'offre éducative dans les territoires ruraux, et notamment les liens à valoriser avec les internats d'excellence, les cordées de la réussite ou encore le travail à mener sur l'offre de formation et la continuité pédagogique.

- **Une mise en œuvre effective de quatre TER dans l'académie**

Le périmètre a été envisagé à l'échelle d'un bassin de vie. Ainsi, la typologie des communes rurales et urbaines (DGESCO DEPP, 9 types recensés, intitulé 2021) a été prise en compte ainsi que l'indice d'éloignement des établissements scolaires

### LA MISE EN ŒUVRE DES TER A RESPECTÉ DIFFÉRENTES ÉTAPES

- **Un diagnostic des territoires a été réalisé conjointement avec un grand nombre de partenaires**

Différents critères ont été pris en

compte relatifs à la réussite des élèves, à leur orientation, leur ambition et leur mobilité, etc. Ont également été recensées les actions existantes pour les élèves et pour les enseignants.

- **Une démarche a ensuite été engagée avec les partenaires du territoire**

Il convenait d'associer tous les acteurs susceptibles d'être mobilisés sur des thématiques telles que : les transports scolaires, l'aide sociale aux familles, l'information à l'orientation, la formation professionnelle, l'insertion professionnelle.

Les dispositifs et plans locaux existants (CTG, PEDT, CRTE, CLS, CTEAC, etc.) en lien avec les projets déjà mis en œuvre par l'éducation nationale (notamment les projets NEFE) et les SDJES, ont constitué et constitueront des points d'appuis importants.

- **L'objectif était d'élaborer collectivement un plan d'action pour l'avenir :**

- Aboutir à une démarche structurée et adaptée aux besoins et dynamiques du territoire
- Penser ce plan d'action pour que chaque élève du TER bénéficie des mêmes opportunités
- Penser les modalités de suivi et d'évaluation des actions mise en œuvre

- **Dans le cadre d'un pilotage politique et technique clairement établi :**

- Une animation globale du réseau est menée par la DGESCO : PNF Ruralité incluant le pilotage de TER, séminaire national dédié aux TER et groupes de travail académiques en lien avec les référents et les coordonnateurs.
- Une référente académique assure l'animation et le suivi des conventions et de la mobilisation

de crédits TER, dans le cadre d'un process partagé et élaboré avec la Division du Budget et de l'Aide à la Décision (DBAD), la Division des Structures et des Moyens (DSM) et la Division de l'accompagnement et du conseil aux établissements scolaires (DACES).

- Des coordonnateurs locaux sont chargés d'impulser et de faciliter le déploiement des projets.

- Des comités techniques assurent le pilotage territorial des projets et le suivi du déploiement des actions.

- Des COPILS départementaux garantiront le relais entre le national et chaque TER, en apportant un appui stratégique et un suivi de l'avancement des projets. Ils seront ultérieurement complétés par un COPIL académique.

- **Le pilotage financier favorisera l'impulsion et la mise en œuvre des actions :**

- La mobilisation des moyens et leviers de droit commun : cordées de la réussite, stages de réussite, École ouverte, devoirs faits, petits déjeuner, plan Lecture, etc.

- Un financement à hauteur de 30000 euros annuels sur la durée de la convention (3 ans) par TER, crédits intégrés dans les Budgets opérationnels de programmes académiques (BOPA) et répartis sur les trois programmes 140, 141 et 230. Dans ce cadre, différents services du rectorat sont mobilisés (DBAD, DSM et DACES).

- Chaque partenaire pourra, à la hauteur de ses moyens, participer à la mise en œuvre partagée de différentes actions, qu'il s'agisse de financement, de mise à disposition de locaux ou de personnel.

## LES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE : PÉRIMÈTRES, GRANDES ORIENTATIONS, CONVENTIONS

### LES 4 TER DE L'ACADÉMIE :

#### DSDEN Alpes-de-Haute-Provence

##### RÉSEAU BLÉONE DURANCE

- Collège support (indice d'éloignement) et nombre d'écoles :

Collège multi-sites :

- René Cassin à Saint-André-les-Alpes (142)
  - Émile Honnoraty à Annot (150)
  - du Verdon à Castellane (146)
- 12 écoles

- Nombre d'élèves : 800

- Grandes orientations de la convention signée :

- Favoriser l'ouverture et ouvrir les champs des possibles
- Accompagner ensemble tous les temps de l'enfant
- Apprendre, former et se former
- Transversale :
- Créer les synergies pour agir partout et aller vers

- Convention / date de signature / signataires :

En avril 2024, ont signé :

- L'État
  - L'Éducation nationale
  - Le Conseil départemental
  - La Communauté de communes des Alpes Provence Verdon
  - Les communes de Saint-André-les-Alpes, Castellane et Annot
  - Les associations des maires ruraux 04
- En présence de partenaires engagés : CAF, ARS MSA, Vaucluse et Mouvement associatif



#### DSDEN Hautes-Alpes

##### RÉSEAU LES ÉCRINS

- Collège support (indice d'éloignement) et nombre d'écoles :

Collège Les Hautes vallée de Guillestre (117)

13 écoles

- Nombre d'élèves : 900

- Grandes orientations de la convention signée :

- Assurer la réussite de tous les élèves du territoire, notamment pour les élèves à besoins particuliers (plan pédagogique, psycho-médical et social)
- Permettre aux élèves d'aller au bout de leur ambition en favorisant l'ouverture du territoire sur les formations et les métiers
- Renforcer et faire rayonner les projets scientifiques, artistiques et culturels, et de développement durable

- Convention / date de signature / signataires :

En octobre 2024, ont signé :

- L'État
- L'Éducation nationale
- Le Conseil départemental
- L'ARS direction départementale
- La caisse commune de la sécurité sociale 05
- Le parc naturel régional du Queyras
- La Communauté de communes
- 13 des 15 communes de cette dernière (communes ayant une école) communes concernées



#### DSDEN Vaucluse

##### RÉSEAU VENTOUX

- Collège support (indice d'éloignement) et nombre d'écoles :

Collège de Sault (130)

5 écoles

- Nombre d'élèves : 500

- Grandes orientations de la convention signée :

- Favoriser et conforter le parcours ainsi que l'insertion de l'apprenant
- Soutenir l'accès au médico-social pour les jeunes
- Préparer au mieux les tout-petits à l'instruction obligatoire pour que les compétences prédictives de difficultés scolaires soient consolidées

- Convention / date de signature / signataires :

En octobre 2024, ont signé :

- L'État
- L'Éducation nationale
- Le Conseil départemental
- L'ARS direction départementale
- La Caisse commune de la sécurité sociale 05
- La Commune de Sault

#### DSDEN Bouches-du-Rhône

##### RÉSEAU CAMARGUE

- Collège support (indice d'éloignement) et nombre d'écoles :

Collège Maximilien Robespierre à Port-Saint-Louis-du-Rhône (102) en REP

7 écoles, en REP

- Nombre d'élèves : 1300

- Grandes orientations de la convention signée :

- Mobiliser un réseau de coopération autour de l'école
- Garantir aux jeunes ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir
- Renforcer l'attractivité et la professionnalisation de l'École rurale

- Convention / date de signature / signataires :

En juillet 2024, ont signé :

- L'État
- L'Éducation nationale
- Le Conseil départemental
- La commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône

# LE DÉPARTEMENT *des Alpes-de-Haute-Provence*

## **CAMPUS CONNECTÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

Dans le cadre du plan France 2030, le Campus Connecté est un dispositif conçu et labellisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, avec le soutien de la Caisse des dépôts et consignation. L'objectif du dispositif est de donner accès à l'enseignement supérieur via le suivi d'une formation à distance tout en évitant l'isolement social : Les diplômes obtenus dans le cadre de cette formation ont la même valeur que ceux suivis en présence dans les campus universitaires.



- **Campus connecté à Digne-les-Bains : des effectifs en pleine évolution, des jeunes qui réussissent**  
Porté par la Ville de Digne-les-Bains, le Campus Connecté a ouvert ses portes à la rentrée 2021-2022. Ses effectifs sont en constante progression : 5 étudiants étaient inscrits à son ouverture, ils sont aujourd'hui 24.  
Ces apprenants disposent d'un tiers lieu éducatif équipé et bénéficient de l'accompagnement de Jean-François Gombert, coordinateur du lieu. Ce dernier assure le suivi de chaque étudiant, en apportant conseils pratiques, aide à la méthodologie, encouragements, mise en lien, etc. Ce tiers lieu se situe dans des locaux du centre-ville, propriété du Conseil départemental et mis à disposition de l'université d'Aix-Marseille. En intégrant le Campus Connec-

té, les étudiants contractualisent avec le tuteur un cadre horaire à respecter dans lequel ils ont accès au réseau internet fibré du campus, à une bibliothèque universitaire, à des salles de visio, ou encore à un espace de restauration et de convivialité.

- **Les raisons ayant conduit à intégrer le Campus Connecté sont nombreuses**

Elles peuvent être d'ordre économique, psycho-social, familial ou liées à un parcours particulier : le Campus Connecté accueille pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année un sportif de haut niveau inscrit à Aix-Marseille Université. Certains étudiants conçoivent le dispositif comme un sas avant un départ vers une métropole, par attachement au territoire ou à cause d'une mauvaise expérience en présence. Tous les étudiants ne sont pas néo-bacheliers. Certains reprennent des études tout en continuant à travailler, d'autres, pour raisons de charges familiales par exemple, peuvent ainsi entamer et/ou poursuivre des études supérieures.

- **En 2024-25, le Campus Connecté accueille 24 étudiants aux parcours très diversifiés**

Certains sont inscrits à AMU (niveau L1, L2 et L3, en mathématiques, psychologie, droit et physique-chimie). D'autres dans les universités de Paris-Sorbonne, Paris-Assas, Toulouse Jean-Jaurès et Franche-Comté, Laval au Québec (niveau L1, L2, Master 2 et doctorat, en mathématiques, lettres modernes, histoire, linguistique, anthropologie, information et communication). D'autres encore suivent des parcours tels que : 1<sup>ère</sup> année de BTS diététique (CNED), 2<sup>e</sup> année de BTS immobilier (Educatel), 1<sup>ère</sup> année de Bachelor médiation culturelle (ESMAC, Aix), etc.

**Bien qu'inscrits à différents niveaux, dans différentes filières et dans différentes universités, les étudiants du Campus Connecté constituent une promotion universitaire à part entière fondée sur l'entraide et la solidarité.**

Ce climat positif induit une continuité des parcours des étudiants, en renforçant leur ténacité et leur estime d'eux-mêmes. 12 des 24 inscrits étaient déjà présents l'an dernier. En 2023-2024, seule une étudiante a renoncé en cours d'année.

- **Un engagement financier non négligeable**

300 000 euros sont alloués par l'État sur 5 ans, soit 50 000 euros par an et 30 000 euros par la Ville de Digne-les-Bains. La subvention de l'État couvre le salaire du coordinateur, ainsi que les frais liés aux locaux. La commune met à disposition ses moyens propres pour le campus (ressources humaines, informatique, communication, service éducation, etc).

- **Des évolutions du cahier des charges du Campus Connecté sont envisagées afin de répondre encore mieux à des besoins spécifiques**

En effet, le cadre actuel du cahier des charges impose notamment le suivi de formations 100% à distance. La proposition du Campus Connecté est d'accueillir à l'avenir des apprenants en formation hybride (distanciel/présentiel), tout particulièrement dans le domaine de la santé.

En lien avec la problématique de la désertification médicale, un chargé de mission e-santé a été recruté au mois de juin 2024.

Il travaille par exemple sur le parcours d'accès spécifique santé (PASS), en lien avec la mise en place de l'option santé préparant

aux métiers de santé au lycée Alexandra Davis-Néel. Cette mise en place d'un PASS santé s'appuie notamment sur l'expérience déjà conduite au sein du Campus Connecté de Nevers et la mise en place de formation à distance en 1<sup>ère</sup> année de médecine dans différentes universités (Rennes, Dijon, Nîmes...)

En 2026-2027, le Campus devrait proposer une formation de première année de médecine à distance.

## LE FESTIVAL THÉÂTRE, PROJET PARTENARIAL DYNAMISÉ PAR LE TER EN 2024-2025

Le festival, né en 2016, se déroule maintenant sur trois jours durant lesquels les élèves et les enseignants jouent leur spectacle, travaillé tout au long de l'année, devant un public varié : élèves des écoles primaires, parents, résidents d'un EHPAD.

Deux des principaux objectifs poursuivis sont l'ouverture culturelle dans un territoire où les déplacements ne facilitent pas son ancrage et l'amélioration des compétences langagières.

Les collèges des Alpes-de-Haute-Provence engagés dans l'édition 2025 sont ceux de Saint André les Alpes, Castellane, Annot, et La Motte-du-Caire, ainsi que le collège de Langogne en Lozère.

Il concerne plus d'une centaine de collégiens de la cinquième à la troisième et s'intègre dans le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

### • Un projet partagé et porté par différents acteurs

Les enseignants, les enfants et leur famille sont tous investis. Si les animatrices des ateliers sont majoritairement professeurs de lettres modernes ou d'histoire-géographie, des enseignants d'autres disciplines ont intégré les troupes (technologie, d'anglais, d'italien). Les collégiens du projet participent à cinq stages d'une journée et doivent rattraper les cours engageant ainsi l'ensemble des enseignants.

Les collectivités territoriales apportent un soutien total. Le



Le principal du collège multi site, monsieur Cornille et madame Lechardeur, professeure de français

Conseil départemental 04 finance par exemple jusqu'à 40h d'intervention auprès des élèves ou encore un spectacle d'une troupe professionnelle au cours du festival à destination de festivaliers. La CCAPV (inter-communalité) s'investit, entre autres, en couplant les visites culturelles qu'elle propose avec les représentations théâtrales, permettant aux élèves du 1<sup>er</sup> degré d'être pris en charge dans leurs déplacements. Les communes mettent notamment à disposition des salles de spectacle pour les représentations

### • Une réelle ouverture culturelle et des compétences langagières nettement améliorées

Les élèves sont beaucoup plus à l'aise à l'oral, et maîtrisent de mieux en mieux l'art de l'éloquence. On retrouve ces élèves en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> au sein du dispositif Cordées de la réussite proposé au collège, et quasi tous les élèves participant au projet « Dix moi dix mots » sont issus de la troupe de théâtre.

### • L'engagement, la régularité et la ténacité : des compétences améliorées

Le nombre de retards constatés chez les élèves engagés baisse de manière significative. Une diminution du nombre des sanctions est à souligner ainsi qu'une augmentation de nombre d'encouragements prononcés en conseil de classe. Les élèves passent réellement un cap de maturité au bout

déjà d'une année de pratique. Ce sont souvent les élèves au parcours les plus complexes qui se révèlent le mieux.

### • Une belle expérience humaine

Tous les acteurs du projet soulignent les valeurs de solidarité et de cohésion sociale qu'insuffle le projet.

La bienveillance et l'entraide, maîtres mots du festival, génèrent un climat serein et un état d'esprit porteur qui donnent à tous l'envie de continuer. Il se crée des relations entre les élèves plus anciens et les plus jeunes, les premiers épaulant les plus jeunes. Des enseignants jouent sur scène avec les élèves et ce risque partagé améliore considérablement les rapports de confiance et d'estime réciproque.

### • La mise en œuvre du TER dynamise le projet

La gouvernance du TER renforce les liens entre les acteurs du territoire et les financements permettent d'étoffer le projet en faisant venir des artistes ou en permettant aux élèves de sortir du territoire. L'achat de matériel en lien avec le projet est rendu plus facile (projecteur de poursuite pour se mettre en situation lors des répétitions).

Enfin, le nombre d'élèves concernés augmente : le projet s'ouvre aux classes de sixième, et les écoles primaires sont davantage associées.

## PROJET ASTER ET PROJET NEFE 2024-2027 : L'ASTRONOMIE VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION SCIENTIFIQUE

ASTER (Accélérateur de solutions pour les transitions et les énergies renouvelables), avec la mise en œuvre du projet NEFE à la rentrée 2024, poursuit son remarquable développement. Le projet ASTER, né en 2017 était le fruit d'une collaboration avec l'observatoire de Haute-Provence, centre de recherche du CNRS. En moins de 10 ans, ce projet n'a cessé de grandir et d'affirmer son objectif : promouvoir et développer la culture scientifique de tous les élèves. L'engagement humain et financier de différents partenaires est la clé de cette réussite.

### • Un vaste territoire, une organisation humaine bien structurée

- Trois réseaux académiques sont impliqués : Bléone Durance, Gioino et Porte des Alpes.

- Quatre « Pôles sciences » répartis sur le territoire dans quatre collèges offrent des ressources aux enseignants.

- Une vingtaine d'établissements de l'école au lycée, sont impliqués et vingt-cinq enseignants des Alpes-de-Haute-Provence travaillent régulièrement pour produire de l'intelligence collective et animer des groupes de travail.

- Près de 4500 élèves participent au projet ASTER.

La réussite de cette organisation repose sur une forte coordination des acteurs et des actions, et sur

la mutualisation de ressources matérielles, notamment des équipements d'observations et des malettes pédagogiques.

Les familles sont également impliquées et participent aux veillées astronomie organisées, aux journées portes ouvertes et aux fêtes de fin d'année.

### • Une richesse des partenariats scientifiques et pédagogiques

Observatoire de Haute Provence (CNRS), Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (AMU), Centre d'astronomie de Saint-Michel l'Observatoire, Observatoire de Barcelonnette Mercantour, Association d'astronomie de la Montagne de Lure, Société Astronomique de France, Comité de liaison enseignants et astronomes.

### • Une gouvernance scientifique, pédagogique et opérationnelle

La coopération de chercheurs, d'inspecteurs, d'ingénieurs, de chefs d'établissements, de chargés de mission science du rectorat garantit la qualité du pilotage scientifique et pédagogique.

Des référents pour le projet de réseau, pour les pôles, les chefs d'établissements et les chargés de mission science du rectorat permettent quant à eux une mise en œuvre et un développement opérationnel des grandes orientations du projet.

### • Un référentiel de compétences scientifiques de l'école au lycée

Le projet ASTER veille à installer un continuum de compétences scientifiques de l'école à la fin du lycée. Les actions choisies s'adosent à ce référentiel com-

mun et une évaluation des acquis en fin de cycle est systématisée.

### • Une culture scientifique solide à la croisée des chemins

L'astronomie engage en effet les mathématiques, la physique et la chimie. La démarche scientifique forme les enfants et les jeunes au questionnement, à l'émission d'hypothèses et à imaginer comment les vérifier. Le travail d'équipe, l'entraide et l'engagement sont également à l'honneur. Aster offre aussi aux élèves l'opportunité de développer des compétences en français : rédaction de comptes-rendus de sorties et d'observations, présentations orales de projets devant un jury.

Ce projet a également pour volonté de développer un axe aménagement dans le cadre notamment de la charte de protection de la nuit, en favorisant la diminution de la pollution lumineuse

### • Un accompagnement académique et la formation des enseignants

Les chargés de mission science du rectorat assurent la formation scientifique et pédagogique des équipes au travers du plan académique de formation, en lien avec tous les partenaires scientifiques engagés. Ils se chargent également de l'animation du réseau d'établissements et d'une communication régulière.

### • Un projet de réseau NEFE 2024-2027 pour dynamiser et faire grandir le projet ASTER

L'intégration du projet dans la politique des réseaux académiques concernés est désormais actée. Elle constitue un réel stimulant en faveur de l'innovation dans le cadre d'une d'expérimentation de trois ans avec la volonté d'élaborer une modélisation de l'expérience. Le développement d'un Label « ECS » Éducation à la Culture Scientifique sera recherché pour une valorisation et le rayonnement des établissements par leur implication forte dans ce domaine.

Par ailleurs, des pistes pour développer le lien avec les collectivités territoriales sont actuellement étudiées pour complètement « faire territoire » et renforcer encore les partenariats.

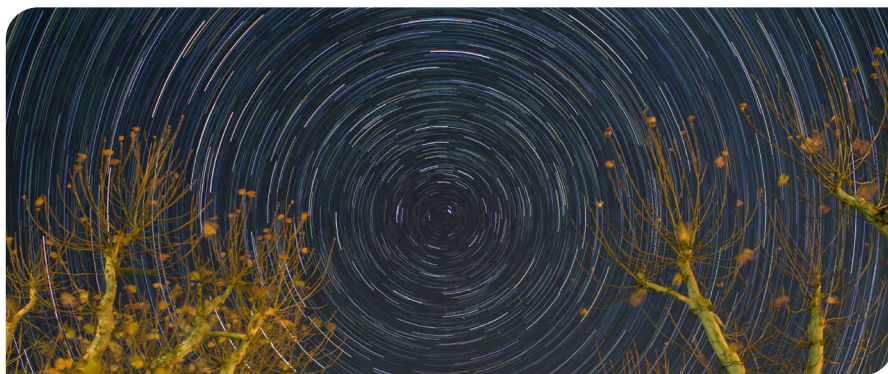


Photo réalisée en 2024 par le groupe ASTER du collège Itard d'Oraison. C'est le ciel vu depuis la cour du collège : les étoiles qui tournent autour de l'Étoile polaire. La photo a été créée à partir d'un appareil photographique installé sur un trépied. Les élèves ont fait 120 photos pendant 2 heures avec l'objectif ouvert durant 40 secondes. Les photographies ont ensuite été assemblées et traitées avec les logiciels Sequator et Gimp. L'appareil photo professionnel utilisé est un de ceux du centre d'astronomie de Saint-Michel l'Observatoire. Cette photo a remporté un prix du CEA Cadarache.

# LE DÉPARTEMENT *des Hautes-Alpes*

**Notre École Faisons-la Ensemble dans les Hautes-Alpes, deux exemples remarquables :**

## **ÉCOLE DE SAINT-MARTIN-DE-QUEYRIÈRES : UN PROJET PARTENARIAL AU SERVICE DES APPRENTISSAGES ET DU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS, AVANT, PENDANT ET APRÈS L'ÉCOLE**

Saint Martin-de-Queyrières est une commune de montagne de 1250 habitants. Son altitude va de 1000 et 2920 mètres. L'école primaire, sise à environ 1200 mètres d'altitude compte 5 classes et accueille 100 élèves. Elle fait partie de la circonscription de Briançon et du réseau académique « Les Ecrins ».

### **• Un projet qui a d'emblée impliqué les élèves pour un meilleur usage des espaces extérieurs**

L'école a mis en place un conseil des délégués des élèves à la rentrée de septembre 2022. Ce dernier a travaillé sur les pistes d'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage dans l'école, particulièrement sur les espaces extérieurs et a identifié trois lieux à faire évoluer :

- La cour : les jeux disponibles étaient jugés insuffisants et la place accordée aux jeux de ballon trop importante. Par ailleurs, les élèves ont souligné que les ballons sortaient trop souvent de la cour
- Le jardin : aménager un espace pour jouer au ping-pong pour diversifier les possibilités de jeux
- La terrasse de cantine : créer de l'ombre pour la prise des repas, ou encore pour pouvoir discuter et/ou faire des jeux de société pendant les récréations

**• Les enseignants, motivés, ont aussi identifié quelques points à renforcer**

- Améliorer les conditions d'enseignement de certaines disciplines : EPS, arts visuels, sciences et technologie

- Utiliser un mobilier plus adapté au service de pratiques pédagogiques plus flexibles

**• Pour atteindre ces objectifs, un dossier NEFE a été présenté en conseil d'école et déposé par le directeur le 12 juin 2023, en présence des élèves délégués de l'école**

Cette présentation a favorisé la valorisation du travail des élèves et l'information des familles qui ont apprécié la dynamique de cette réflexion.

Le dossier a été retenu et un financement accordé : 42825 euros sur 3 années (23/24 - 24/25 - 25/26).

Le développement du projet est prévu sur trois ans avec plusieurs axes forts :

- Poursuivre le suivi de la mise en œuvre en continuant d'impliquer les délégués des élèves de l'école dans les choix réalisés au niveau des achats, mais également dans l'élaboration des règles d'utilisation de certains espaces extérieurs (jardin, terrasse, cour)

- Travailler en partenariat avec les services périscolaires dans le cadre d'une continuité entre les différents temps de l'enfant et pour renforcer l'activité physique quotidienne des élèves (APQ)

**• Il convient de souligner l'engagement fort de la mairie**

Les élus du conseil municipal ont validé la participation active des services techniques pour soutenir ce projet tout au long de son développement. En effet, si le budget NEFE permet l'achat de matériel, la commune assure son installation.

**• Fin décembre 2024, plusieurs actions ont déjà été réalisées, avec**

### **des premiers effets positifs**

La salle de sport existante est mieux investie sur les temps des enfants, ce qui se traduit par une augmentation globale de leur activité physique quotidienne.

L'acquisition de 24 tapis d'EPS rigides pour la salle de sport a permis aux enseignants de faire pratiquer davantage les élèves : jeux d'opposition, danse, accro-sport. Ce matériel est également utilisé au bénéfice des enfants par le service périscolaire le soir pendant les mois d'hiver ainsi que par le centre aéré du mercredi et les vacances scolaires.

L'installation d'une table de ping-pong dans le jardin renforce la sérénité du climat scolaire.

Elle permet une meilleure répartition des élèves dans les espaces extérieurs, générant une baisse des conflits.

La mise en place d'un filet pare ballons sur le mur du fond de la cour participe également à l'amélioration du climat scolaire. Il permet la diminution des frustrations et des disputes entre élèves.

La nouvelle ombrière au-dessus de la terrasse de la cantine favorise le bien-être des enfants.

Désormais à l'ombre en cas de fort ensoleillement, les repas se passent dans de meilleures conditions, avec moins d'énervement et moins de fatigue. La terrasse est aussi davantage utilisée pendant les temps de garderie et de récréation, avec la possibilité pour les élèves de s'asseoir aux tables pour discuter et/ou jouer à des jeux de société.

**• L'achat de nouveaux jeux de société a diversifié les choix des élèves et favorisé la coopération**  
Le conseil des délégués élèves

avaient validé l'achat de quelques jeux de société. Une caisse de jeux est désormais à leur disposition pour les temps de garderie et récréation

- **L'équipement des murs, vestiaire et couloirs de la maternelle avec du bulletin-board, favorise la communication avec les familles**

Les productions des élèves (arts visuels, expositions, comptes-rendus d'expérience, productions d'écrits) sont davantage valorisées et affichées. Les parents prennent ainsi plus facilement conscience du travail réalisé en classe. Les élèves prennent plaisir à présenter les expositions à leurs parents.

- **L'implication des élèves délégués dans la modification des règles à respecter dans les espaces extérieurs favorise sens de l'équité et de l'engagement de chacun**

Le conseil des délégués a en effet pris plusieurs décisions ces derniers mois pour restreindre la place des jeux de ballons dans la cour, organiser la rotation des classes pour l'usage de la table de ping-pong, valider l'achat de quelques jeux de société, privilégier l'achat de jeux plus durables, plus solides, mettre en place un banc de l'amitié, pour mieux repérer et aider les élèves isolés.

Cette dynamique va se poursuivre avec une réelle attente des élèves qui ont pris l'habitude de s'impliquer dans la vie de l'école, dans la prise de décisions.

- **Ce projet a d'ores et déjà généré plusieurs effets positifs**

Il permet de conforter l'implication et la responsabilisation des élèves dans la vie de l'école et de développer l'éducation à la citoyenneté, mais aussi d'améliorer les conditions de vie et d'apprentissage dans plusieurs domaines avec un impact très positif sur les relations entre élèves.

Il renforce la continuité des pratiques et postures éducatives entre les divers temps de l'élève. Enfin, il consolide l'excellent partenariat entre l'école et la commune.



École de Saint-Martin-de-Queyrière, Hautes-Alpes



La planification pluriannuelle constitue une réelle plus-value pour le directeur. Élèves et enseignants peuvent prendre le temps de la réflexion, prendre progressivement des décisions pour réellement répondre aux besoins.

### *Le mot de l'inspecteur*

Le projet NEFE a indiscutablement permis à l'école de franchir un cap significatif dans les équipements qui contribuent « au mieux vivre ensemble pour mieux apprendre ensemble ».

Il met en lumière plusieurs éléments qui sont autant de facteurs prédictifs de la réussite de ce type de projet :

- un diagnostic lucide et partagé, avec au cœur une problématique pédagogique précise ;
- un dialogue de qualité avec la collectivité territoriale et une mise en œuvre qui s'effectue dans le respect des prérogatives, besoins et contraintes de chaque partenaire ;
- une conception pluri-annuelle avec des évaluations intermédiaires centrées sur les effets.

## RPI DES DEMOISELLES COIFFÉES, L'ÉCOLE DE THÉUS : DE NOUVEAUX ESPACES POUR LE BIEN- ÊTRE ET LA RÉUSSITE DE TOUS

L'école de Théus fait partie du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des demoiselles coiffées. Ce RPI regroupe les 97 enfants de 4 villages des Hautes-Alpes : Rochebrune, Remollon, Théus et Brézières.

L'action de l'école de Théus s'inscrit dans le cadre du projet NEFE du RPI validé l'an passé. Il a comme ambition de lutter contre les assignations sociales et territoriales, d'agir sur le climat scolaire, le bien-être et de lutter contre les difficultés scolaires.

- **Confiance et partenariat pour transformer les espaces**  
**- Des espaces intérieurs plus grands et évolutifs**

Les travaux réalisés par la mairie ont permis l'installation de la 5<sup>e</sup> classe du RPI et la création d'un vaste espace commun entre les deux classes de l'école. La municipalité avait le souhait, dès la rédaction du cahier des charges des travaux, d'intégrer l'équipe enseignante à la réflexion, afin de répondre au mieux aux besoins des élèves. Deux classes flexibles ont ainsi pu voir le jour. La possibilité d'avoir des espaces évolutifs permet de travailler au plus près des besoins des élèves, de développer leur envie d'apprendre et de renforcer leur confiance en eux. L'espace commun est utilisé conjointement tous les matins par les deux classes avec la mise



École de Théus, Hautes-Alpes

en place d'ateliers de systématisation des apprentissages fondamentaux, d'activités de coopération, de situations personnalisées d'apprentissages en fonction des résultats des élèves.

- **Des espaces extérieurs mieux investis au service de la pédagogie et de l'environnement**

La mairie a mis à disposition de l'équipe les espaces extérieurs attenants à l'école, en vue de la mise en place d'une pédagogie de l'école dehors. Il s'agit d'enrichir l'expérience éducative des élèves en leur offrant des sujets d'apprentissages ancrés dans leur environnement proche, et de permettre à des enfants moins à l'aise dans le cadre scolaire de mieux construire le sens des apprentissages, de renforcer leur motivation et leur confiance.

Cette utilisation des espaces extérieurs s'inscrit dans le prolongement d'une expérience éducative déjà présente : l'aire terrestre éducative. Toutes ces actions sont décidées par les élèves lors de conseils d'élèves. Ils prennent la majorité des déci-

sions concernant leur ATE. Ainsi, ils sont devenus gestionnaires de leur terrain et donc acteurs de leurs apprentissages. Le lien fort avec la commune, l'intercommunalité et les partenaires associatifs (Gap Sciences Animation, Echo des Sources, Water Family, l'OOCE) permet de financer de nombreuses interventions et de garantir la pérennité des actions. Plusieurs actions ont déjà été réalisées : création de panneaux informatifs, construction de nichoirs, de refuges à insectes, plantation d'arbres et de plantes mellifères, journée « échantillonnage piscicole » à la capitainerie de Savines le Lac grâce à l'OFB, interventions de la Fédération de pêche des Hautes-Alpes et de la Ligue de protection des oiseaux des Hautes Alpes.

La mise en place du projet a donné lieu à une web radio gérée par les élèves. Elle donne lieu à la production d'émissions éducatives et culturelles. La diffusion de ces programmes renforce la communication entre l'école et la communauté locale, et renforce l'identité de l'école.

### *Le mot de l'inspectrice*

Un bel exemple de l'engagement des équipes pour adapter l'école rurale aux défis d'aujourd'hui. Ambition scolaire, bien-être à l'école, adaptation aux besoins des élèves et richesse des parcours éducatifs sont les maîtres mots qui guident l'action des enseignants du RPI au quotidien



Lac de Serre-Ponçon, Hautes-Alpes

# Vaucluse

## SAVOIR NAGER SUR LE PLATEAU D'ALBION : UN PARTENARIAT FRUCTUEUX

*Nous le pouvons parce que nous le voulons.* C'est la devise partagée par les différents acteurs, directeurs académiques, élus des collectivités, IEN, principaux, conseillers pédagogiques, enseignants, conseillers techniques à la DSDEN et en préfecture, qui ont su s'associer pour permettre le retour dans les bassins des élèves des écoles de Sault, Saint-Christol et des 6<sup>es</sup> du collège du Pays de Sault, après une interruption trop longue de quelques années. Les acteurs locaux et les enseignants ont construit un projet ambitieux qui s'est traduit par la signature de conventions tripartites entre l'éducation nationale, la mairie et le 2<sup>e</sup> régiment étranger de génie.

- **Le 2<sup>e</sup> régiment étranger de génie met à disposition sa piscine couverte et deux maîtres-nageurs et la mairie finance les déplacements en bus**

Les organisations s'adaptent au plus près des besoins et ressources.

À Saint-Christol, l'enseignement de la natation s'organise autour de modules sur 5 semaines : CE2, CM1, CM2 en hiver (de novembre à décembre) et CP, CE1 au printemps (de mars à avril).

A Sault, la mairie a travaillé en préalable une nouvelle délégation de service public en intégrant au bail emphytéotique une clause spécifique concernant l'accueil chaque fin d'année scolaire (dernière semaine de juin et première semaine de juillet) des classes de l'école élémentaire et du collège ce qui suppose le recrutement d'un maître-nageur par les gérants du camping avant l'ouverture de la saison estivale.

- **L'accueil de 90 élèves de CM1-CM2-6<sup>es</sup> sur les bords du bassin a nécessité la mise en œuvre d'un projet pluridisciplinaire**

Il a réuni en co-enseignement les professeurs des écoles de CM1-CM2 et l'ensemble des enseignants du pôle sciences (mathématiques, SVT, Technologie) et d'EPS de 6<sup>e</sup> du 24 juin au 5 juillet 2024 sans oublier les parents habilités en amont. C'est un tiers de l'équipe du collège qui est ainsi

mobilisé sur le terrain alors que la moitié de l'équipe est déjà en partage de service dans le plus petit collège de Vaucluse.

- **Le projet participe à la reconquête du mois de juin, à la dédramatisation de l'entrée en 6<sup>e</sup>, et favorise l'échange de pratiques**

Le pilotage du projet a permis de mobiliser l'ensemble des partenaires et collectivités, l'ensemble des enseignants et d'anticiper la révision de l'ensemble des organisations internes. En effet, dans un temps dédié habituellement à la clôture de l'année, à la préparation de l'année suivante, à la passation du DNB, l'organisation retenue a requis une forte mobilisation de tous pour concourir à la réussite du projet. La résolution d'une difficulté initiale (mettre en œuvre le savoir nager), parce qu'elle a été pensée collectivement et guidée par une volonté commune, a eu de très nombreux effets positifs qui dépassent la question de la pratique sportive et des attendus.

# Bouches-du-Rhône

## TER DE PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE

- **Rencontre avec Éric Fardet, inspecteur général de l'Éducation nationale, le 17 décembre 2024**

En présence de très nombreux partenaires une présentation du TER a été faite, la préparation de sa mise en œuvre, l'organisation, le pilotage. Il a notamment été souligné que les équipes pédagogiques, les familles et tous les acteurs éducatifs ont été sensibilisés à la démarche du TER.

Deux coordonnatrices, 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, ont été recrutées (IMP). Cette présentation a montré l'important travail d'élaboration et de mise en œuvre du

TER, ainsi que la forte implication auprès des partenaires du territoire, de l'inspectrice et de la principale.

Les échanges ont souligné le rôle d'accélérateur joué par le TER pour développer le travail partenarial déjà existant entre la collectivité, l'État, l'éducation nationale mais aussi avec la CAF et l'ARS. Un groupe de travail interinstitutionnel a ainsi vu le jour à l'initiative du délégué du préfet. Il va permettre de mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques présentes sur la commune.

Éric Fardet a d'ailleurs insisté sur l'importance de faire « alliance » et de coordonner l'ensemble des politiques publiques du territoire :

Convention territoriale globale (CTG), Projet éducatif territorial (PEDT), Contrat de Ville, TER. Il a encouragé à impliquer plus fortement jeunesse et sport notamment dans le cadre du PEDT.

L'inspecteur général a relevé la qualité de la collaboration et de l'implication de tous.

Il a mis en avant le caractère original de ce TER en raison de son contexte partenarial (appartenance à la Métropole et présence d'un Quartier prioritaire de la ville [QPV]) et a montré un grand intérêt pour sa mise en œuvre. Une nouvelle visite est envisagée dans quelques mois.



# Infographie

## ANIMATION DES TER

### GROUPES DE TRAVAIL

- **Objectif** : Favoriser l'interconnaissance et partager les pratiques.
- **Forme** : 1 ou 2 témoignages de territoires, base pour des échanges entre participantes et participants.
- **Organisation** : Un calendrier établi à l'année pour des rencontres d'une durée d'une heure.
- **Public** : le plus varié possible afin de favoriser l'interconnaissance entre les différentes échelles de pilotage.



### QUESTIONS DE TER

- **Objectif** : Répondre directement aux questions que se posent les acteurs et actrices des TER.
- **Forme** : Un temps informel de questions-réponses, chacune et chacun se connectant à sa convenance sur le temps d'ouverture du créneau.
- **Organisation** : « Questions de TER » sera ouvert pour une durée de 30 minutes aux dates ci-dessous.
- **Public** : L'ensemble des acteurs et actrices pour un niveau de gouvernance.

#### QUESTIONS DE TER LOCAL

→ 06/01/25 12h-12h30    → 10/03/25 12h-12h30    → 05/05/25 12h-12h30    → 02/06/25 12h-12h30

#### QUESTIONS DE TER DÉPARTEMENTAL

→ 13/01/25 12h-12h30    → 17/03/25 12h-12h30    → 12/05/25 12h-12h30    → 09/06/25 12h-12h30

#### QUESTIONS DE TER ACADÉMIQUE

→ 27/01/25 12h-12h30    → 24/03/25 12h-12h30    → 19/05/25 12h-12h30    → 16/06/25 12h-12h30

## POUR ALLER plus loin



→ **Plan pour notre École dans les territoires ruraux**  
[www.education.gouv.fr/plan-pour-notre-ecole-dans-les-territoires-ruraux-377810](http://www.education.gouv.fr/plan-pour-notre-ecole-dans-les-territoires-ruraux-377810)

→ **Guide France ruralités à destination des acteurs de la ruralité** (particulièrement pages 64 à 68)  
[www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/23089\\_France\\_ruralites\\_guide\\_elus.pdf](http://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/23089_France_ruralites_guide_elus.pdf)

→ **Informations diverses Collectivités locales**  
[www.collectivites-locales.gouv.fr/cohesion-territoriale/france-ruralites-revitalisation](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/cohesion-territoriale/france-ruralites-revitalisation)



# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[www.ac-aix-marseille.fr](http://www.ac-aix-marseille.fr)



Mars 2025 - Rédaction : conseillère technique ruralité - Réalisation : pôle communication.  
Crédits photos : Shutterstock, Conseil d'État, groupe ASTER, V. Vercoutter, N. Legaignoux, rectorat d'Aix-Marseille.

